

Bécherel

# Le journal

Annuel - N° 8 / Mars 2022

*Bécherel, au coeur du patrimoine*



Dossier Finances

Page 4

Vie Municipale

Page 6

Vie Associative

Page 20

# Pratique

## Ⓧ Horaires de la Mairie

- Ⓧ Les lundi, mardi et vendredi de 10h à 12h
- Ⓧ Le mercredi de 9h à 10h30
- Ⓧ Le jeudi de 14h à 16h30

## Ⓧ Horaires de l'Agence Postale Communale

- Ⓧ Les lundi, mardi, jeudi de 15h à 17h30
- Ⓧ Le mercredi de 11h à 12h
- Ⓧ Le vendredi de 15h à 18h30

## Ⓧ Horaires de la bibliothèque

- Ⓧ Le mercredi et le vendredi de 16h à 18h
- Ⓧ Le samedi de 10h à 12h
- Ⓧ Tel : 02 99 66 77 20

## Ⓧ Numéros utiles

- Ⓧ **Pompiers : 18**
- Ⓧ **Gendarmerie : 17**
- Ⓧ **Samu : 15**
- Ⓧ **Appel d'urgence européen : 112**
- Ⓧ **Cabinet médical de Bécherel : 02 99 66 81 25**
- Ⓧ **Pharmacie de Bécherel : 02 99 66 81 19**
- Ⓧ **Cabinet infirmier : 02 99 66 70 80**
- Ⓧ **Pour connaître la pharmacie de garde : 32 37**
- Ⓧ **Centre anti-poison de Rennes : 02 99 59 22 22**
- Ⓧ **Violences conjugales en Ille-et-Vilaine : 02 99 54 44 88**
- Ⓧ **Enfance maltraitée : 119**
- Ⓧ **STAR : 09 70 821 800**
- Ⓧ **Service déchets Rennes Métropole : 0 800 01 14 31**

## Ⓧ Coordonnées mairie

- Ⓧ Mairie de Bécherel - 6, place Tanguy de Kernier - 35190 Bécherel  
02 99 66 80 55  
mairie-de-becherel@wanadoo.fr  
www.mairie-de-becherel.bzh

- Ⓧ **Responsable de la publication :**  
Mélina PARMENTIER

- Ⓧ **Comité de rédaction :** Delphine BOUSSEAU, Valérie CHILOU, Michel DURAND, Nathalie LEPAGE, Babeth MANNOURY LACOUR, Mélina PARMENTIER, Paulette SPAGNOL, Emilie TRASSARD

- Ⓧ **Conception & Mise en page :**  
Cocktail Graphic [Longaulnay].

- Ⓧ **Crédit Photos :** Freddy Rapin - Alexandre Lamoureux
- Ⓧ **Imprimé en 480 exemplaires**



# Sommaire

4 > 5

## Dossier **Finances**

- Ⓧ Budget de Bécherel

6 > 13

## Vie **Municipale**

- Ⓧ Aménagement de la rue des douves
- Ⓧ Aménagement route de Linquéniac
- Ⓧ Intramuros
- Ⓧ Les étangs de Caradeuc
- Ⓧ Modifications du PLUi
- Ⓧ Patrimoine
- Ⓧ Développement durable
- Ⓧ Appel au civisme
- Ⓧ Label "Petites Cités de Caractère"

14 > 17

## Démarches **Administratives**

- Ⓧ Recensement citoyen
- Ⓧ Démarches d'urbanisme en ligne
- Ⓧ Carte grise
- Ⓧ France Services
- Ⓧ Elections présidentielles et législatives
- Ⓧ Phytosignal
- Ⓧ Etat civil 2021
- Ⓧ Les Points Conseil Budget en Bretagne
- Ⓧ Arnaque aux faux RIB

18 > 19

## Vie **Éducative**

- Ⓧ RPI public
- Ⓧ APE du RPI public
- Ⓧ RPI privé

20 > 25

## Vie **Associative**

- Ⓧ ADMR
- Ⓧ SIM
- Ⓧ Viabécherel
- Ⓧ Les archers de Caradeuc
- Ⓧ troupe "A rideau ouvert"
- Ⓧ Anim'âge
- Ⓧ Regards de Mômes

26 > 32

## Vie **Culturelle**

- Ⓧ Bibliothèque municipale
- Ⓧ La Roncette
- Ⓧ Retour sur l'année culturelle de la municipalité
- Ⓧ L'EPI
- Ⓧ Maison du livre de Bécherel
- Ⓧ Agenda 2022
- Ⓧ Bécherel, Cité du Livre



**Mélina Parmentier,**  
Maire de Bécherel

## Edito

Chères Bécherellaises,  
Chers Bécherellais,

L'année 2021 a été, comme à l'accoutumée, bien remplie.

**Concernant le service administratif,** les travaux de réaménagement et d'accessibilité intérieure de la mairie sont achevés. L'accueil de la mairie se situe de nouveau, et comme à l'origine, dans la partie centrale du bâtiment. L'agence communale postale a également été entièrement réaménagée et la fréquentation des usagers confirme l'intérêt du maintien de ce service de proximité.

Un nouveau service a vu le jour depuis le mois de juin dernier. Grâce à un partenariat avec la commune de Plouasne, le camping-car France services est à disposition des habitants tous les jeudis après-midi, devant la mairie. France services accompagne gratuitement les habitants dans les démarches administratives du quotidien.

**Pour le service technique,** la Métropole a accédé à notre demande et a effectué un portage foncier sur l'ancien atelier de menuiserie au Prieuré. L'atelier technique y est désormais installé.

Nous continuons chaque année à investir dans des décorations de Noël. En 2021, un sapin lumineux a été installé place des Halles.

Au cimetière, la restauration du portail est terminée. En cohérence avec notre démarche zéro-phyto, nous continuons à enherber le lieu et, pas à pas, le renouveau du site se dessine.

Du côté de la voirie, l'essentiel de

la deuxième tranche des travaux de sécurisation de la RD 20 s'est terminé en février. Nous pourrions ensuite commencer à travailler sur la troisième tranche qui concerne le secteur de la mairie.

**En matière d'urbanisme et d'habitat,** un portage a également été acté sur une parcelle rue Saint-Michel sur laquelle un projet d'habitat participatif est en cours de réflexion. Par ailleurs, deux lotissements sont à l'étude : l'un dans le secteur des Hauts-Lieux et l'autre dans le secteur des Saules.

De plus, nous avons engagé une réflexion sur la création d'une résidence seniors sur le site des Hauts-Lieux. Le service Habitats Pluriels de la société Néotoa que nous avons sollicitée nous accompagne sur le projet. Une première réunion a eu lieu fin janvier avec les professionnels du secteur et les élus du territoire pour évaluer les besoins.

**En ce qui concerne la communication et le tourisme,** la commune a investi dans deux nouveaux panneaux aux entrées de bourg. Des supports pour affiches A3 ont également été installés sur la voie principale et permettent d'annoncer les animations festives et culturelles. En complément, l'application "IntraMuros" a été mise en place pour une meilleure information de la population sur les événements mais également sur le quotidien de la commune. J'invite chacun à la télécharger.

Une nouvelle association, "Via Bécherel", regroupant les hébergeurs de Bécherel et des communes alentour a vu le jour en fin d'année dernière. Elle va contribuer au dynamisme de notre commune et s'intègre pleinement dans la nouvelle réflexion menée par la métropole en matière de stratégie touristique.

Rappelons ici que, malgré le contexte sanitaire difficile, de nombreux événements ont eu lieu en 2021 : Couleurs de Bretagne, le festival Regards de Mômes, Païens Paillettes, la Nuit du Livre, la Foire à la Volaille,

la fête de Noël... Ces manifestations témoignent de la vitalité de notre village. Nous espérons que tous les événements qui rythment la vie de la commune pourront se tenir comme prévu en 2022.

Enfin, le contrôle des Petites cités de Caractères® initialement prévu en 2020 aura lieu en septembre 2022 pour notre commune.

**Dans le cadre de la protection du patrimoine de la commune,** nous avons initié la demande de classement des remparts et de l'église au cours du premier semestre 2021. Les démarches administratives sont très longues et le classement devrait être effectif en fin d'année 2022. Malheureusement, la tour située rue Saint-Michel s'est effondrée avant que le bilan sanitaire et historique, estimé à 47 000 €, ne puisse avoir lieu. Des travaux de sécurisation ont été effectués en urgence et financés à 50% par la Métropole. Nous sommes en attente de retour des demandes que nous avons effectuées auprès de l'Etat, du département et de la région. Le bilan sanitaire et historique est prévu pour 2022. Il nous permettra de phaser les travaux de restauration des remparts. Une souscription publique sera alors lancée en partenariat avec la fondation du patrimoine pour nous aider à financer et conserver notre patrimoine.

Enfin, en matière de réseaux de communication, la fibre, tant attendue, devrait être installée à la fin du premier semestre 2022.

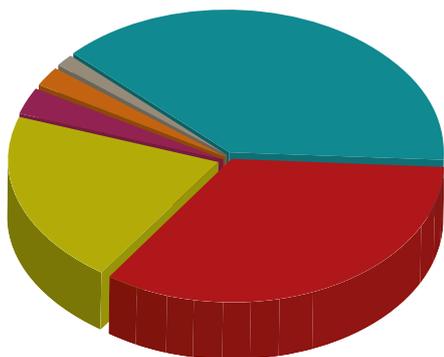
Nous allons continuer nos projets et resterons à l'écoute de tous les habitantes et habitants de notre jolie commune. Regrettant l'absence de la cérémonie des vœux, qui a dû être annulée compte-tenu de la crise sanitaire, tous les membres du conseil municipal s'associent à moi pour vous transmettre des vœux de santé et de liberté retrouvée à tous.

*Mélina Parmentier*

# Budget de Bécherel

## ► Fonctionnement 2021

### Dépenses



Ⓢ **Autres charges de gestion courante : 264 329,27 €**

dont 190 573,73 € pour les participations versées aux syndicats intercommunaux : école (bâtiment et fonctionnement), SIVU Etang de la Teinture, SIM (syndicat de musique) et le SIPE (syndicat intercommunal de la petite enfance). Indemnités et cotisations des élus, subventions versées aux associations, concessions et droits sur logiciels, participation allouée au CCAS, etc.

Ⓢ **Charges de personnel et frais assimilés : 231 398,15 €**

Salaires, charges sociales, assurances, médecine du travail, etc.

Ⓢ **Charges à caractère général : 142 951,48 €**

Combustibles, repas de la cantine scolaire, entretien des bâtiments et des terrains, maintenance, frais de communication, fournitures diverses, taxes foncières, assurances, animations, cotisations aux organismes divers (Association des Petites Cité de Caractère, Association des Maires de France), etc.

Ⓢ **Charges financières : 20 906,29 €**

Intérêts des emprunts.

Ⓢ **Opérations d'ordre de transferts entre sections : 15 653,56 €**

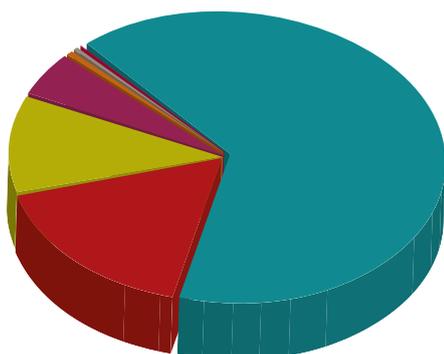
Ecritures comptables en lien avec les amortissements et les cessions de biens.

Ⓢ **Charges exceptionnelles : 7 719 €**

Secours et dépenses exceptionnelles.

**A/ Montant total des dépenses de fonctionnement 2021 : 682 957,75 €**

### Recettes



Ⓢ **Impôts et taxes : 493 720,00 €**

Impôts directs locaux, dotations de Rennes Métropole, fonds national de garantie individuelle des ressources (FNGIR), taxe additionnelle des droits de mutation, etc.

Ⓢ **Dotations, subventions et participations : 123 802,58 €**

Dotation forfaitaire, dotation de solidarité rurale, participations des syndicats aux frais de fonctionnement (SIRS, SIVU Bécherel-Longaulnay, SIVU Etang de la Teinture), compensation au titre des exonérations des taxes foncières.

Ⓢ **Autres produits de gestion courante : 79 653,74 €**

Locations des immeubles, charges locatives.

Ⓢ **Produits des services, du domaine et ventes diverses : 35 187,60 €**

Concessions du cimetière, redevances d'occupation du domaine public, recettes de la cantine scolaire, participation de la Poste pour l'agence postale communale, etc.

Ⓢ **Produits exceptionnels : 3 269,45 €**

Remboursement sinistre tempête Alex, remboursement SAUR, vente ferraille.

Ⓢ **Atténuations de charges : 510,25 €**

Remboursement de l'assurance du personnel communal.

Ⓢ **Produits financiers : 11,46 €**

Parts sociales.

**B/ Montant total des recettes de fonctionnement 2021 : 736 155,08 €**

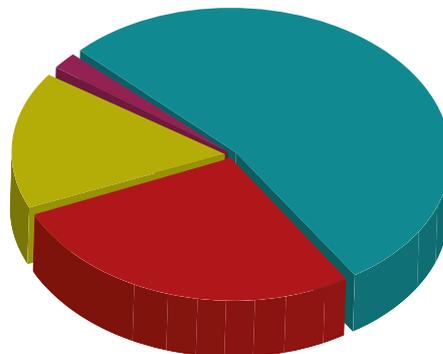
### Résultats 2020 de fonctionnement

<b>C/ Résultat de l'exercice</b> (Recettes B – Dépenses A)	53 197,33 €
<b>D/ Excédent de fonctionnement reporté</b>	75 330,17 €
<b>E/ Résultat de clôture 2021</b> (C+D)	128 527,50 €

# ► Investissement 2021

## Dépenses

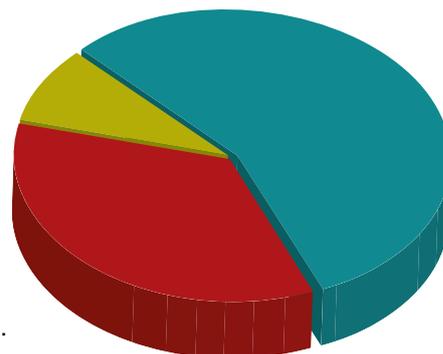
- ▶ Remboursement d'emprunts : **104 502,32 €**  
Remboursement du capital des emprunts et des cautions locatives.
- ▶ Immobilisations en cours : **53 691,71 €**  
Travaux d'aménagement des espaces d'accueil de la mairie.
- ▶ Immobilisations corporelles : **32 678,96 €**  
Travaux façade et wc du théâtre, restauration du portail du cimetière et de la cloche de l'église. Acquisitions diverses : matériel technique (blocs de secours, coupe bordures, échelle, débroussailleuse, désherbeuse), décor lumineux, matériel administratif (tour, destructeur de papier, plastifieuse, urne), mobilier mairie, panneaux de communication.
- ▶ Immobilisations incorporelles : **3 360 €**  
Maîtrise d'œuvre travaux de la mairie.



**A/ Montant total des dépenses en investissement 2021 : 194 232,99 €**

## Recettes

- ▶ Dotations fonds divers réserves : **103 165 €**  
Remboursement de la TVA, excédent de fonctionnement 2020 affecté à l'investissement 2021.
- ▶ Subventions d'investissement : **63 523,05 €**  
Subventions pour travaux mairie : Département (22 786.05 €), Rennes Métropole (14 737 €) et dotation pour l'agence postale communale (26 000 €).
- ▶ Opérations d'ordre de transfert entre sections : **15 653,56 €**  
Ecritures comptables en lien avec les amortissements et les cessions de biens.



**B/ Montant total des recettes en investissement 2021 : 182 341,61 €**

## Résultats 2021 d'investissement

C/ Résultat de l'exercice (Recettes B – Dépenses A)	- 11 891,38 €
D/ Déficit d'investissement reporté	- 13 385,45 €
E/ Résultat de clôture d'investissement 2020 (C+D)	- 25 276,83 €
<b>RÉSULTAT DE CLÔTURE FONCTIONNEMENT + INVESTISSEMENT</b>	<b>103 250,67 €</b>

## RESTES À RÉALISER (RAR)

2021	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL DES SECTIONS
A/ RAR en Dépenses		46 375,91 €	46 375,91 €
B/ RAR en Recettes			
SOLDE DES RAR - Différence (B - A) :		- 46 375,91 v	- 46 375,91 €
Rappel Résultat de clôture	128 527,50 €	- 25 276,83 €	103 250,67 €
<b>Résultats avec les RAR</b>	<b>128 527,50 €</b>	<b>- 71 652,74 €</b>	<b>56 874,76 €</b>

## 🕒 Aménagement de la rue des Douves



Les habitants du centre ancien l'attendaient depuis longtemps. C'est un projet d'envergure dont la réalisation durera deux ans. Il a donc fallu l'inscrire dans la file d'attente du plan pluriannuel d'investissements de la métropole.

Nous avons commencé à défricher le sujet avec Madame Kerbiriou, conductrice d'opérations missionnée par la Direction de l'Espace Public et des Infrastructures de la métropole. La première réunion a eu lieu le 13 décembre. L'occasion d'expliquer le déroulement de l'opération et de définir la méthodologie de travail. Mais aussi de clarifier la commande de la commune : les enjeux liés à notre label des Petites Cités de Caractère, le lien incontournable avec l'ABF tout au long du projet et la nécessité d'enfouir les réseaux. Sur site, nous avons identifié les particularités de cette impasse et brossé les grandes lignes des besoins et contraintes en terme d'usage actuel et futur du lieu : stationnement, soutènement, matériaux, éclairage et collecte des déchets. Sans oublier la collecte des eaux de pluie ou encore la végétalisation.

## 🕒 Aménagement Route de Linquénac

Vous avez pu constater, à partir de l'été dernier, la présence d'aménagements provisoires entre la place de la mairie et la résidence de la Croix Robert. Les tests ayant été validés, les dispositifs ont été retirés.

**Objectif du projet : création d'un trottoir en enrobé, délimité par une bordure en granit, de la Croix Robert vers la rue principale, côté droit pour :**

- 🕒 sécuriser les piétons et les véhicules dans le secteur ;
- 🕒 améliorer le cheminement piéton ;
- 🕒 réaliser l'accessibilité des traversées piétonnes pour les personnes à mobilité réduite ;
- 🕒 réduire la vitesse sur cette portion de route large, en ligne droite et en descente ;
- 🕒 mieux matérialiser le stationnement.

Il était important de tester le projet, notamment afin de valider la largeur de la voie pour le passage et la giration des poids lourds assurant la logistique avec Brocéliande ALH, mais également pour observer le comportement de stationnement des véhicules se rendant au cabinet médical, ou plus généralement sur le parking à l'arrière du centre de secours.



*En partie basse, le projet prévoit la création d'un trottoir d'un mètre de large sur la partie ouest. La route passera ainsi d'une largeur de 6.50 m à 5.5 m.*

## Les grandes étapes

🕒 En 2022 :

- Au premier trimestre, le programme des travaux va être élaboré et validé ;
- Aux deuxième et troisième trimestres, différentes étapes sont programmées : la consultation de la maîtrise d'œuvre, le démarrage des études avec la phase de pré-études et la phase d'avant-projet avec consultation de l'ABF. Une étape de communication et de concertation avec les riverains sera prévue à cette occasion.

🕒 En 2023 :

- Au premier trimestre, la validation de l'avant-projet aboutira au dépôt du permis d'aménager. La phase projet définira avec précision les aspects techniques et financiers. Enfin, suivra la phase qui permettra de rédiger le dossier de consultation des entreprises qui réaliseront les ouvrages.
  - Au deuxième semestre, les marchés seront notifiés et les travaux pourront enfin commencer.
- A l'horizon 2024, cette impasse, vestige de notre patrimoine fortifié et qui offre un très beau panorama sur le sud de notre cité, aura fait peau neuve.



*En partie haute, au niveau du cabinet médical, le trottoir fera 2 m de large. Une écluse sera aménagée avec deux îlots en granit entre lesquels le stationnement sera autorisé. L'aménagement permettra de réduire la vitesse puisque la voie passera de 9.30 m à 3.8 m. Un sens prioritaire sera instauré au niveau du rétrécissement.*



Les travaux sont prévus au premier semestre 2022, avec au préalable une remise en état des canalisations de distribution d'eau potable ainsi que le remplacement du réseau d'assainissement là où ce sera nécessaire.



## ▶ IntraMuros

Face à l'évolution des modes de communication, un nouveau canal d'information est mis à votre disposition gratuitement depuis mars 2021. Pour en bénéficier, nous vous invitons à télécharger l'application IntraMuros, complémentaire à notre site internet et notre page facebook. Elle vous permettra d'être informé, en temps réel, des actualités de notre commune. A ce jour nous comptons 249 abonnés aux actualités communales.

Efficace et très simple d'utilisation, l'application permet de s'abonner aux notifications de la commune et/ou des communes alentour, en fonction de ses propres centres d'intérêt (sans publicité, ni collecte des données personnelles). En plus des informations du quotidien, l'application permet :

- ▶ D'être alerté en cas d'événement majeur (route coupée, inondations, animaux en divagation, arrêté préfectoral...);
- ▶ De retrouver, en un seul espace, les actualités communales;
- ▶ D'interagir en signalant un accident, des déchets sauvages, la perte d'un objet...;

- ▶ De participer de façon anonyme aux initiatives de la commune (boîtes à idées, sondage...);
- ▶ De cibler les notifications pour chaque nouvelle publication ou alerte majeure;
- ▶ D'apporter une visibilité supplémentaire aux acteurs et commerces locaux;
- ▶ De partager l'information à son propre réseau;
- ▶ D'être potentiellement contributeur, en tant qu'association, commerce, établissement scolaire...

A l'occasion du 103e congrès des maires et des présidents d'intercommunalités de France du 16 novembre dernier, l'AMF et l'application IntraMuros ont officialisé leur partenariat. Il a pour vocation d'accélérer la diffusion de l'application et d'en faire l'application mobile de référence des collectivités et des acteurs institutionnels.

### → Comment la télécharger ?

Disponible dès maintenant sur tablette et smartphone, il est possible de la télécharger via un QR code ou directement depuis le play store (Android) ou l'Apple store (iPhone).



## ▶ Les étangs de Caradeuc

L'année dernière, nous vous avons informés des travaux de vidange des étangs de Monsieur de Kernier, situés sur la commune de Miniac-sous-Bécherel. Pour rappel, le site de Caradeuc est composé de cinq plans d'eau traversés par des petits ruisseaux alimentant le Romoulin. Il comportait des ouvrages hydrauliques qui n'étaient plus manœuvrables et certaines digues présentaient des fuites. Afin de limiter les risques d'accident, Monsieur de Kernier, propriétaire des étangs de Caradeuc, les a fait vidanger. A l'époque, il n'avait pas encore pris de décision quant à la suite qui serait donnée aux travaux. Son choix, après concertation avec les acteurs de l'eau, a été de restaurer le site tel qu'il était à l'origine c'est à dire sans plan d'eau.

La vue aérienne ci-après vous en donne une illustration : à gauche, état actuel ; à droite, état du site avant les années 1970.

• Plans d'eau construits entre 1975 et 1980



Le Syndicat du Bassin Versant intervient en accompagnement technique du projet et l'Agence de l'Eau intervient sur le volet financier. En effet, le projet va permettre de retrouver une continuité écologique de la tête de bassin versant du ruisseau du Romoulin tout en améliorant le fonctionnement écologique des ruisseaux. Des habitats diversifiés seront recréés et un boisement dans le fond de vallée sera restauré.

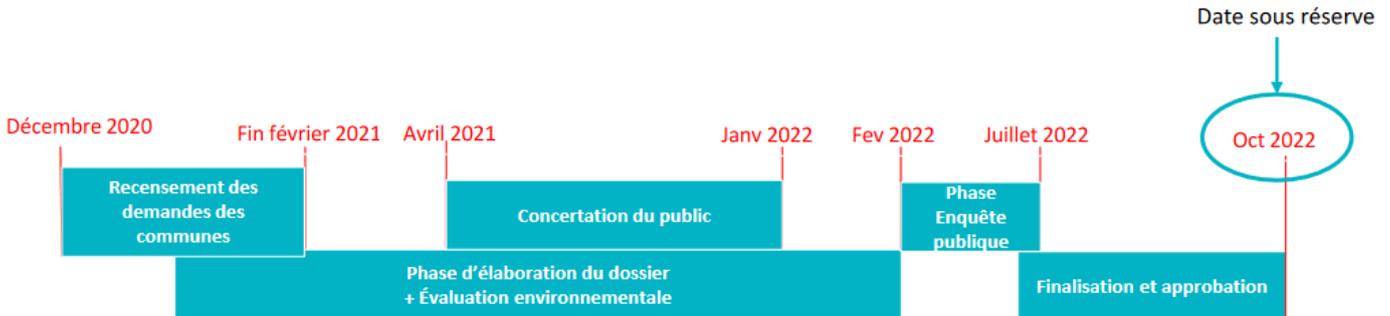
Pour préparer le chantier qui va casser les digues (la plus haute mesure huit mètres) et replacer le cours d'eau dans son point le plus bas, il a fallu abattre des arbres. Une obligation pour garantir l'accès au chantier qui se déroulera à la belle saison cette année : terrassement du lit, évacuation des ouvrages en béton, installation de bois mort en berge, création de deux mares et de deux passerelles sur le ruisseau.

En fin d'année interviendra la plantation des arbres pour créer une forêt alluviale.

## 🕒 Modification M1 du PLUi

Le PLUi, plan local d'urbanisme intercommunal, est un document amené à évoluer très régulièrement, au fur et à mesure des besoins des 43 communes de la métropole. Il est en effet l'expression du projet des territoires et suit donc les orientations d'aménagement décidées à l'échelle communale ou métropolitaine. Il détermine les règles d'utilisation des sols par zonage qui permettront la délivrance des permis de construire et autres autorisations du Droit des Sols.

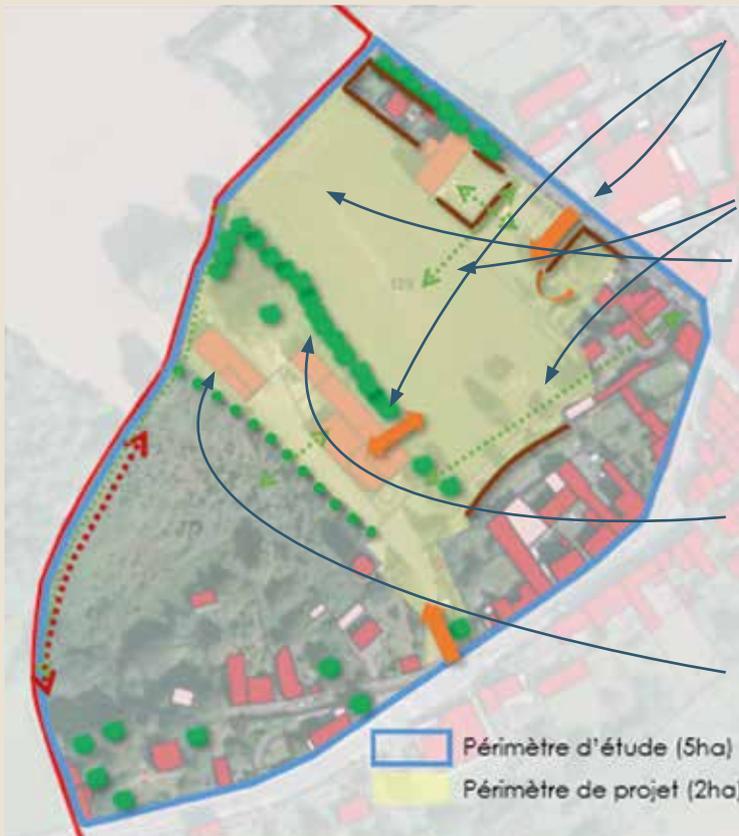
Ainsi, dès décembre 2020, les communes ont été interrogées pour lister leurs demandes de modifications ainsi que les thèmes sur lesquels des actions de concertation seraient menées auprès de la population entre avril et octobre 2021. Pour rappel, ci-dessous le calendrier de la procédure de modification n°1 du PLUi



S'est rajouté un volet « règlement de clôtures » à l'échelle de la métropole. Le sujet n'avait pas été traité dans la première version du PLUi mais méritait d'être abordé tant il peut avoir d'impact sur le paysage de nos lotissements entre autres.

Mais nous avons surtout souhaité proposer aux habitants une visite-exposition du site des Hauts-Lieux/Roncette, secteur amené à évoluer. Cet échange a eu lieu le vendredi 24 septembre, de 18 à 20 heures. Les affiches de présentation de l'état actuel du site, des enjeux soulignés et des pistes de travail ont permis d'amorcer le débat avec les habitants qui sont arrivés au fil de la soirée. Madame le maire, accompagnée de sept élus, a assuré la visite du fond de parcelle où se trouvait l'ancien atelier technique municipal transféré au printemps 2021 au Prieuré.

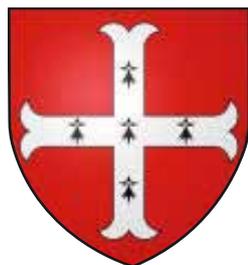
### Ce qui est ressorti de la concertation, dans le cadre de l'orientation d'aménagement de quartier de la Roncette :



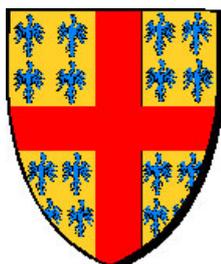
- 🕒 Validation du principe de voirie sur le secteur, avec délestage par le site de projet, de la rue de la Roncette déjà très chargée aux horaires de dépose des enfants.
- 🕒 Validation des cheminements piétons.
- 🕒 Principe d'une salle avec préau en proximité du site du théâtre et de l'école maternelle largement retenu sur l'idée d'une mutualisation des usages. Vigilance sur les nuisances sonores occasionnées par l'équipement lors de locations à des particuliers. L'emplacement actuel a les mêmes contraintes.
- 🕒 La mise en place de haies venant boucher la vue pour les habitants a été écartée. Il faut privilégier les vues vers l'est de la commune et vers Longaulnay.
- 🕒 La présence d'une maison seniors n'a pas fait débat ni sur son emplacement ni sur la pertinence du projet qui est donc lancé dès cette année. La première étape consiste à faire une étude du marché potentiel sur le secteur pour bien dimensionner l'offre de logements.

## ► Patrimoine : du passé au futur

**Vous avez peut-être remarqué, sur nos plaques de rues et sur l'oratoire de Notre-Dame de Bécherel, les armes de la ville décrites en langage héraldique : "de gueules à la croix ancrée d'argent, chargée de cinq mouchetures d'hermine, une en cœur et chacune des quatre autres sur chaque bras de la croix". Il s'agit des armoiries de la famille de Dinan, premiers seigneurs de Bécherel au XII<sup>ème</sup> siècle. Le blason de la ville reprend donc ces armoiries et les surmonte d'une couronne de remparts rappelant la vocation militaire de la cité.**



En revanche, vous avez forcément constaté que la représentation de Saint-Michel qui s'appuie contre le donjon porte sur son écu les armoiries de la famille de Montmorency-Laval.



La région de Bécherel formait, au haut Moyen Âge, une subdivision administrative de la Domnonée.

En 1124, Alain de Dinan reçoit en partage la terre de Bécherel et y fait ériger, dominant la vallée, un château en pierre autour duquel se développe la cité. Il n'en reste aujourd'hui qu'une partie du donjon.

En 1168, Henri II Plantagenêt, roi d'Angleterre, s'empare de la ville et la fait fortifier.

Sa situation stratégique permet de surveiller les environs jusqu'à Dinan, au nord, et fait l'objet de toutes les convoitises pendant les guerres du Moyen Âge. La cité est assiégée quatre fois entre le XI<sup>e</sup> et le XV<sup>e</sup> siècle et notamment pendant la guerre de succession de Bretagne ou "guerre des deux Jeanne". Elle durera de 1341 à 1364 et est l'une des guerres secondaires de la guerre de Cent Ans.

→ En 1363, Charles de Blois et Du Guesclin assiègent Bécherel ;

→ En avril 1371, Olivier V de Clisson met à nouveau le siège devant la ville, toujours occupée par les Anglais ;

→ En 1373, le château fort est encore assiégé par les Français qui l'occupent en 1374.

En 1419, Anne de Laval, baronne de Bécherel, fait restaurer une dernière fois les fortifications de la ville. Au

XVI<sup>e</sup> siècle, la place forte tombe en ruine. Les progrès de l'armement, l'évolution des techniques militaires et les arbitrages « géographico-politiques » lui ont fait perdre son intérêt.

De cette histoire nous avons encore quelques traces. Nous voulons nous attacher à les sauvegarder pour les générations futures.

### CLASSEMENT DE NOTRE PATRIMOINE

En mai 2020, deux dossiers de demande de classement ont été montés et adressés aux services de la préfecture.

Le premier dossier concerne les remparts. L'histoire mouvementée des lieux explique en partie les problèmes que nous rencontrons aujourd'hui. Les quelques actions lancées par le passé l'ont été avec les moyens et les habitudes de l'époque et sans le concours des spécialistes du patrimoine (architectes, entreprises dédiées...).

Le second dossier porte sur l'église. Certains s'étonneront peut-être de cette demande de classement. Notre église présente pourtant un intérêt architectural et touristique évident. Elle donne à la cité sa silhouette caractéristique et porte la marque de deux grands architectes du XIX<sup>e</sup> : Jacques Mellet qui préside à la construction de la nef à partir de 1866 et Arthur Regnault pour la flèche en 1898. Actuellement, seules les deux cuves baptismales des XII<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles sont inscrites à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques.

Les autorités ont environ deux ans pour donner leur réponse après consultation de la commission régionale du patrimoine et des sites (CRPS), de la commission nationale des monuments historiques (CNMH) et de la direction régionale des affaires culturelles (DRAC).

### FONDATION DU PATRIMOINE

La Fondation du Patrimoine est le premier acteur de la générosité en faveur du patrimoine qui accompagne chaque projet pour trouver des financements publics et privés. Dons, mécénats, aides fiscales, subventions des collectivités, jeux "Mission Patrimoine" portés par Stéphane Bern et la FDJ et aides de la Fondation sont autant de soutiens mobilisés pour la sauvegarde du patrimoine français.

L'importance de nos besoins en matière de finances pour la sauvegarde de notre patrimoine nous a conduits à nous rapprocher de la Fondation du Patrimoine pour plusieurs raisons :

→ Contrairement aux idées reçues, les subventions ne sont pas automatiques et nécessitent que nous puissions mettre sur la table entre 20% et 25% de chaque somme engagée ;

→ Certains, parmi vous, seraient peut-être désireux de participer à la protection de notre patrimoine commun. Nous ne sommes cependant pas habilités à recevoir des dons au « fil de l'eau » et nous n'avons pas les moyens humains pour en assurer la gestion.

Comment se passe la relation avec la fondation ? Dans un premier temps, la commune signe une convention. Celle-

ci comporte les devis des travaux envisagés et débouche sur l'ouverture d'une cagnotte gérée techniquement par la fondation. Tous les dons, sans montant minimum, sont cumulés dans cette cagnotte et seront reversés à la mairie pour le financement des travaux prévus. Un abondement peut être versé par la fondation s'il y a au moins cinquante donateurs différents et que le montant que nous souhaitons obtenir est atteint. Chaque don permet de bénéficier d'avantages fiscaux qui seront détaillés sur la plaquette de présentation du projet. Elle sera éditée à partir du descriptif qui lui a été transmis.

La Fondation du Patrimoine impose qu'une association locale soit désignée comme correspondante pour toute l'action de support et de publicité. Les membres de l'association Espérance Sport et Loisirs de Bécherel (l'Espérance) ont ainsi été sollicités. Les statuts de l'association – la plus ancienne de la commune – prévoient en effet la conservation du patrimoine comme l'un des objets de son action. La consultation s'est effectuée par mail. 100 % des adhérents qui se sont exprimés (soit 85 % de la totalité) ont répondu favorablement.

En pratique, nous avons prévu deux cagnottes : l'une pour les remparts et l'autre pour l'église. Les dossiers ont pris un peu de retard car l'obtention des devis s'est révélée plus longue que prévue, suite à trois modifications visant à intégrer les nouvelles demandes émanant de l'architecte de Bâtiments de France et des Architectes du Patrimoine. La fondation se donne douze à dix-huit mois pour répondre. Nous sommes terriblement impatients et souhaiterions que les choses avancent plus vite. Mais seul le respect des procédures nous permettra d'arriver au résultat que nous souhaitons.

Nous vous tiendrons informés de l'avancement de ces dossiers.



**Comme il faut bien connaître son passé pour pouvoir envisager son futur, voilà un petit rappel de notre histoire.**

**Notre nom :** Bécherel en français, Becherèu en gallo, Begerel en breton.

**De nombreuses hypothèses existent sur l'origine de ce nom. En voici quelques-unes :**

- **Racine gauloise :** bec, "pointe", et suffixe breton -erel, "sommets", ou
- **Vieux norrois :** bekkr, ruisseau qui aurait évolué pour donner "moulin à eau", ou
- **Dérivé du belge :** béquerel "moulin à vent" ou godet de moulin à eau, ou
- **Dérivé de bec,** soit le nom d'anciens moulins appelés ainsi à cause du bruit, ou
- **En langue d'oïl :** becherel signifie "bavard" et dans sa forme féminine "becquerelle" cet adjectif est attribué directement à un surnom de moulin, ou
- **Nom de personne :** Bécherel étant un surnom d'homme où "bec" signifie "celui qui a la parole facile pouvant aller jusqu'à la médisance".

**Dans de nombreux documents en latin, le nom figure sous diverses formes :**

- 1150 : "Oratorium de Becherel, quod est in parochia de Ploasno" qui fait référence à un oratoire dépendant de la paroisse de Plouasne, c'est semble-t-il la première fois que le nom apparaît dans sa forme actuelle ;
- En 1164 : "Ecclesia sanctae Mariae de Becherellio" évoquant l'Eglise Sainte-Marie de Bécherel ;
- En 1168 : "Castrum Becherelli" qui évoque un lieu fortifié (le château) ;
- En 1371 : le nom apparaît comme "Becherello".

A noter que le nom de Bécherel se retrouve assez fréquemment comme lieux-dits en Finistère. Il existe par ailleurs de nombreux hameaux, un peu partout au nord de la France, qui portent ce nom sous différentes orthographes. Le mystère demeure. En cherchant, vous trouverez sûrement d'autres propositions, toutes aussi acceptables que celles évoquées ci-dessus.

## ► Développement durable : les actions sur la commune

Tout le monde semble admettre désormais que, sans réactions fortes, la planète va droit dans le mur. A notre échelle, chacun doit comme le colibri de Pierre Rabhi, récemment disparu, se prendre en mains pour faire les gestes qui nous permettront de ralentir et peut être d'arrêter cette marche qui semble inéluctable. Les actions quotidiennes peuvent y contribuer, sans sacrifier notre confort de vie, ni retourner à la bougie. Pour vous y aider, Rennes Métropole et l'Etat ont mis en place des dispositifs, gratuits et facilement accessibles. Y recourir vous permettra de ne pas tomber dans les pièges tendus par les officines de démarchage téléphonique ou autres, qui ne cherchent qu'à vous faire les poches, en exécutant des travaux douteux et en vous détournant des artisans et entreprises locales connus et agréés.

→ **Ecotravo** : pour la réalisation du plan Climat, le service Ecotravo, mis en place par la métropole, regroupe 43 communes dont Bécherel. Il y est représenté par madame le maire et peut rapidement et efficacement répondre à toutes vos questions en matière d'économies d'énergie, vous guider pour l'obtention des aides à la rénovation énergétique et vous accompagner tout au long de la mise en œuvre de votre projet.

**0 800 000 353 appel gratuit - [ecotravo.rennesmetropole.fr](http://ecotravo.rennesmetropole.fr)**

→ **Zéro déchets** : nous prévoyons, courant 2022, d'inviter tous ceux qui seraient intéressés à participer un samedi matin à un atelier d'initiation "Zéro déchets" autour d'animateurs missionnés par la métropole. Nous vous en dirons plus dans une prochaine feuille du mois.



**?** *Les habitants du centre ancien sont en peine de trouver une place pour leurs deux bacs individuels (ordures ménagères et recyclage). Nous sommes donc en recherche d'une solution. Rennes Métropole, dont c'est la compétence, pourrait nous proposer la pose de deux containers enterrés, sous réserve de faisabilité technique. Ainsi, les habitants concernés pourraient y déposer directement leurs sacs poubelles au prix d'un déplacement de quelques pas ? L'idée est lancée.*

→ **Ecodo** : la collectivité Eau du Bassin Rennais (CEBR), dont fait partie la métropole, délègue dans les communes ses ambassadrices pour informer et conseiller au plus près les habitants, afin d'économiser l'eau potable, qui est un des biens communs les plus précieux. Pour 2022, le planning est bouclé. C'est désormais en 2023 que nous pourrions bénéficier de ce programme vertueux. Sans attendre, une opération de distribution de kits d'économie d'eau aux habitants pourra être organisée au courant de cette année. Vous serez informés de la date de cette distribution dans une prochaine feuille. Parallèlement, nous avons fait diagnostiquer les consommations des bâtiments communaux et mis en place les dispositifs adéquats.

## ► Crottes de chiens

Des habitants de la commune et des visiteurs se plaignent de voir certains trottoirs, rues (les Douves notamment) et promenades agrémentés de déjections canines. Si la plupart des propriétaires de chiens les promènent en se munissant de sacs, d'autres (toujours les mêmes selon les riverains) feraient preuve de la plus grande désinvolture. Sachez que les personnes prises sur le fait pourraient faire l'objet de procès-verbaux (contravention de 3<sup>ème</sup> classe du code pénal, soit 450 € d'amende).

Pour mémoire, la collectivité tient à votre disposition gratuitement et à volonté des sacs en papier recyclé. Vous les trouverez en mairie, à la boulangerie et en divers lieux de fréquentation.





## 🕒 Le label Petites Cités de Caractère : qu'est ce que c'est, à quoi ça sert ?

Depuis 1978, Bécherel détient le label **Petites Cités de Caractère**. Ce label touristique vise à mettre en valeur l'authenticité et la diversité du patrimoine de certaines petites communes dotées d'un bâti architectural de qualité et cohérent.

L'association des PCC accompagne les communes désirant concilier leur projet de développement et la gestion de leur héritage patrimonial en valorisant cette richesse auprès du public.

### **Pour être homologuée, la commune doit :**

- 🕒 Compter moins de 6 000 habitants lors du dépôt de la candidature ;
- 🕒 Disposer d'une protection au titre des Monuments historiques, ou au titre d'une Zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ou d'une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou au titre d'un plan de sauvegarde et de mise en valeur ;
- 🕒 Avoir un bâti dense lui donnant un aspect de cité, détenir un patrimoine architectural de qualité et homogène, et exercer ou avoir exercé des fonctions urbaines de centralité ;
- 🕒 Mettre en oeuvre une stratégie de développement touristique de son territoire ;
- 🕒 Définir un programme pluriannuel de réhabilitation et de mise en valeur du patrimoine (PAP).

Ce dispositif a pour but de faciliter les travaux de valorisation et d'harmonisation du patrimoine de

Bécherel. Les projets listés dans le PAP sont éligibles à l'aide financière de la région, après validation par l'architecte des Bâtiments de France. Cette aide permet à la collectivité ainsi qu'aux propriétaires, habitants et commerçants de la commune d'alléger le surcoût engendré sur les travaux par les prescriptions architecturales.

Notre dernière inspection date de septembre 2015. Les contrôles de communes se font habituellement tous les cinq ans. Le contexte sanitaire a introduit un décalage conséquent dans le calendrier des visites de communes mais nous serons inspectés en septembre 2022.

Ce sera l'occasion de mettre en avant les dossiers que nous avons traités ou qui sont en cours depuis la dernière visite :

1. La refonte de notre protection patrimoniale, l'AVAP, étude réalisée entre 2016 et fin 2018 ;
2. La vente de l'ancienne gendarmerie à destination de logements et d'un local commercial ;
3. La création du site internet, l'application IntraMuros et les visuels d'entrée de la commune ;
4. La demande de classement des remparts et de l'église ainsi que le lancement de souscriptions publiques pour soutenir leur réhabilitation ;
5. La procédure de rachat de la friche de la Ville en Bois afin de valoriser la vue sur les remparts côté nord ;
6. Le démarrage de l'aménagement de la rue des Doves et l'enfouissement des réseaux de cette rue.

## → LE RECENSEMENT CITOYEN OBLIGATOIRE ET LA JOURNÉE DE DÉFENSE ET DE CITOYENNETÉ



Le recensement est obligatoire pour tous les français, dès leurs 16 ans, et dans les trois mois suivant la date de leur anniversaire. Ainsi, les jeunes nés en 2006 qui fêteront donc leur 16<sup>ème</sup> anniversaire en 2022 doivent se présenter en mairie, munis d'une pièce d'identité et du livret de famille.

Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune pour qu'il effectue la journée défense et citoyenneté, indispensable pour s'inscrire aux examens et aux concours soumis au contrôle de l'autorité publique. Les jeunes recensés sont ensuite invités à créer un compte personnel sur le portail [majdc.fr](https://majdc.fr). Ce compte permet de dialoguer avec le Centre du Service National, de télécharger la convocation et d'obtenir des informations sur le lieu de réalisation de la JDC.

Attention : les jeunes recensés par les mairies ne pourront créer un compte [majdc.fr](https://majdc.fr) qu'après prise en compte de leur dossier par le Centre du Service National. Les délais à respecter sont les suivants :

- Recensement au cours du 1<sup>er</sup> trimestre : création à compter du 1<sup>er</sup> juillet suivant ;
- Recensement au cours du 2<sup>ème</sup> trimestre : création à compter du 1<sup>er</sup> octobre suivant ;
- Recensement au cours du 3<sup>ème</sup> trimestre : création à compter du 1<sup>er</sup> janvier suivant ;
- Recensement au cours du 4<sup>ème</sup> trimestre : création à compter du 1<sup>er</sup> avril suivant.

Coordonnées du CSNJ de Rennes :

[csnj-rennes.contact.fct@intradef.gouv.fr](mailto:csnj-rennes.contact.fct@intradef.gouv.fr) / 09 70 84 51 51

## → LES DÉMARCHES D'URBANISME EN LIGNE

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022, il est possible de déposer numériquement un dossier d'autorisation d'urbanisme : permis d'aménager, permis de construire, déclaration préalable de travaux, certificats d'urbanisme... Le dépôt de dossier au format papier reste néanmoins possible mais son instruction sera menée de manière dématérialisée.

Dans un souci d'harmonisation des pratiques, les élus de Rennes Métropole ont fait le choix d'une procédure dématérialisée unique pour quarante communes du territoire.

→ **Un portail unique pour déposer vos dossiers**

Le guichet numérique des autorisations d'urbanisme (GNAU) permet à toute personne, professionnel ou particulier, de déposer un dossier de manière numérique. Le portail est accessible sous le lien suivant : <https://gnau-rennesmetropole.operis.fr/gnau/#/>

→ **Une aide en ligne pour monter vos dossiers**  
Pour vous aider dans le montage de votre dossier d'autorisation d'urbanisme, la plateforme AD'AU, mise en place par l'Etat, vous propose un accompagnement étape par étape.

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R52221>



## → CARTE GRISE

L'intégralité des demandes liées à la carte grise sont à effectuer via internet sur le site officiel : <https://immatriculation.ants.gouv.fr/> et UNIQUEMENT sur ce site ! Les personnes préférant bénéficier d'un accompagnement peuvent s'adresser à un garagiste agréé par la préfecture (liste disponible sur Garages dans le 35).

Attention ! Certains autres sites internet proposent également leur aide pour la réalisation des cartes grises. Ces sites trompeurs proposent de réaliser les démarches pour obtenir un certificat d'immatriculation en échange de frais "d'assistance en ligne", de "traitement du dossier" ou encore de "tâches administratives automatisées". Or, sur le site officiel de l'ANTS, l'Agence nationale des titres sécurisés, les démarches sont gratuites. Informez-vous sur ces dangers et sur le vrai prix de la carte grise sur le tutoriel dédié.

En cas de perte de votre carte grise, les démarches sont légèrement différentes. Consultez le guide pratique.



## → FRANCE SERVICES



**France services**

Liberté  
Égalité  
Fraternité

Chaque jeudi après-midi, à 14h, un camping-car s'installe sur la place de la mairie (devant l'Agence Postale). Il s'agit de l'antenne itinérante de France Services destinée à faciliter, pour tous les habitants, l'accès aux services publics malgré l'éloignement et la multiplication des accès via internet.

Entre le 22 juillet 2021 et le 2 décembre 2021, au fil des semaines, ce sont presque 70 personnes qui ont bénéficié d'une aide, soit par la mise à disposition d'un ordinateur et l'accompagnement complet de la part d'un des agents (pour 63% d'entre eux) soit par des conseils pour l'orientation de la démarche et les pièces à fournir.

### L'activité concerne différents services :

- La Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP) ;
- Le ministère de l'intérieur (carte d'identité, passeport...)
- Le ministère de la justice ;
- La Poste ;
- Pôle emploi ;
- La Caisse d'Allocations Familiales (CAF) ;
- La Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM) ;
- L'Assurance retraite ;
- La Mutualité Sociale Agricole (MSA).

Les besoins concernaient principalement la Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse (CNAV) ou la CARSAT (18%), la DGFIP (9%) et la CAF (8%).

N'hésitez pas ! Anne et Audrey sont là pour vous accueillir et vous aider avec compétence et gentillesse.

## → ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES ET LÉGISLATIVES : INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Les élections présidentielles auront lieu les 10 et 24 avril 2022, et les élections législatives les 12 et 19 juin 2022.

2022 est une année de refonte électorale. Chaque électeur va donc recevoir, courant mars, une nouvelle carte électorale.

Les nouveaux arrivants sur la commune peuvent demander leur inscription sur les listes électorales en se présentant à l'accueil de la mairie. La démarche peut être effectuée jusqu'au 6ème vendredi précédant le 1er tour de l'élection. Ainsi, la date limite est fixée au 4 mars pour les présidentielles et au 6 mai pour les législatives.

### Vous devez fournir les documents suivants :

- un justificatif d'identité (carte nationale d'identité, passeport) en cours de validité ou périmé depuis moins de cinq ans ;
- un justificatif de domicile daté de moins de trois mois (hors facture de téléphone mobile).

L'inscription est également possible par internet sur [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr).

### → J'ai 18 ans, dois-je m'inscrire ?

Tout jeune recensé à Bécherel à l'âge de 16 ans est automatiquement inscrit sur la liste électorale de la commune.

### → Vérifier son inscription

Vous venez de fêter vos 18 ans ? Vous avez déménagé récemment ? Vous n'avez pas voté depuis longtemps ? Vous êtes parti à l'étranger ?

Vérifiez votre situation électorale en utilisant le nouveau service en ligne disponible sur [service-public.fr](http://service-public.fr).

### → Comment effectuer la démarche pour établir une procuration ?

Vous avez la possibilité d'établir une pré-demande de procuration depuis votre ordinateur ou smartphone via une télé-procédure sur le site [maprocuration.gouv.fr](http://maprocuration.gouv.fr) :

- Vous y indiquerez la commune dans laquelle vous êtes inscrit, l'identité de la personne en charge de voter à votre place (pas obligatoirement inscrite dans la même commune que vous) et si vous lui donnez procuration uniquement pour la prochaine élection ou bien pour une période donnée ;
- Un numéro de dossier vous sera attribué. Vous devrez le présenter avec votre pièce d'identité dans un commissariat ou une gendarmerie afin de faire vérifier votre identité.

La télé-procédure n'est pas obligatoire. L'électeur qui souhaite donner procuration (le mandant) peut toujours se présenter personnellement dans un commissariat ou une gendarmerie.

En cas d'impossibilité pour le mandant de se déplacer il doit appeler la gendarmerie de Bécherel au 02 99 66 81 04 pour qu'un officier de police judiciaire se déplace pour enregistrer la procuration.

La demande doit être effectuée le plus tôt possible pour tenir compte des délais de traitement par la mairie, qui doit avoir reçu la procuration au plus tard le vendredi précédent le scrutin.



## ▶ Phytosignal arrive en Bretagne

**Vous souhaitez signaler des effets indésirables ou vous avez des interrogations en lien avec les pulvérisations agricoles ou non agricoles de pesticides ?** Vous pouvez dans ce cas appeler la plateforme téléphonique Phytosignal. Un numéro vert gratuit (0 805 034 401) vient d'être mis en service par l'Agence Régionale de Santé (ARS) et la Direction Régionales de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF) au sein de la FREDON Bretagne. Il est accessible du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.



### → Comment ça marche ?

Une équipe de professionnels vous répond pour :

- Recueillir des signalements indésirables liés aux pulvérisations de pesticides agricoles ou non agricoles ;
- Répondre aux questions concernant la réglementation ou les pratiques d'utilisation des pesticides ;
- Assurer, le cas échéant, une prise en charge en redirigeant vers les autorités compétentes.

### → A quoi ça sert ?

Phytosignal est avant tout un moyen de centraliser les signalements pour mieux les prendre en charge et ainsi évaluer et prévenir les risques sanitaires bretons liés à l'exposition aux pesticides.

Phytosignal ne traite pas :

- Les cas de conflits de voisinage ;
- Les incidents professionnels (intoxication d'un agriculteur) dont la gestion est assurée par la Mutualité Sociale Agricole (MSA) via le dispositif Phyt'Attitude (0 800 887887) ;
- Les signalements d'urgence en lien avec les usages domestiques de pesticides qui seront suivis directement par le centre anti-poisons d'Angers (CAPTV Angers : 02 41 48 21 21) ;
- La mortalité apicole dont la gestion est assurée par l'Observatoire des Mortalités et des Affaiblissements de l'Abeille mellifère (OMAA : 02 44 84 68 84) ;
- Les épandages de fumier, de lisier ou de chaux qui doivent être étudiés par la Direction Départementale de la Protection des Populations (DDPP).

Pour toute question à propos de Phytosignal, renseignez-vous auprès de votre mairie ou sur le site internet de FREDON Bretagne : <http://fredon.fr/bretagne/>

## ▶ État civil 2021

### MARIAGE

**7 juillet 2021** : Brand Moïse et Vayé Laurence

### NAISSANCES

**15 janvier 2021** : Brochain-Communier Léon

**7 avril 2021** : Chollet Maxine

**17 juin 2021** : Benard Timaël

### DÉCÈS

**11 février 2021** : Chevalier Denise (née Charnal)

**13 février 2021** : Briand Marie (née Lemétayer)

**15 février 2021** : Levacher Alphonse

**21 février 2021** : Martin Constant

**23 février 2021** : Poulvais Edmond

**2 mars 2021** : Moysse Marie (née Hallioua)

**6 mars 2021** : Bricout Jean-Marie

**7 mars 2021** : Greffier Denise (née Saudrais)

**31 mars 2021** : Bernard Théodore

**5 avril 2021** : Nozay Pierre

**23 avril 2021** : Noyalet Daniel

**24 avril 2021** : Fichet Annicette (née Lautric)

**25 avril 2021** : Gauthier Joseph

**25 avril 2021** : Busnel Marie (née Charpentier)

**30 mai 2021** : Béthuel Aurélie (née Jubart)

**4 juin 2021** : Dupuis Michel

**12 juin 2021** : Delaunay Alphonse

**21 juillet 2021** : Lebret Alain

**8 septembre 2021** : Carré Michel

**11 octobre 2021** : Gibard Philippe

**15 octobre 2021** : Cornillé Hubert

**9 novembre 2021** : Lemarchand Marie

## ▶ Les points conseil budget (PCB) en Bretagne : pour prévenir le surendettement

**Avec la crise sanitaire, les budgets des familles se sont souvent trouvés encore plus fragilisés. Les Points conseil budget (PCB) ont pour objectif de prévenir le surendettement et de favoriser l'éducation budgétaire.**

### Qu'est-ce qu'un Point conseil budget (PCB) ?

Les points conseil budget (PCB) figurent parmi les mesures clés de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté. C'est un service gratuit labellisé par l'État qui vise à prévenir le surendettement et renforcer l'accompagnement des personnes pouvant rencontrer des difficultés financières. Les conseillers budgétaires ont vocation à accompagner les familles dans leurs difficultés du quotidien pour :

- préserver leur pouvoir d'achat ;
- éviter les frais d'incidents bancaires ;
- contribuer à lutter contre le surendettement.

Les conseils sont personnalisés et le suivi est confidentiel et entièrement gratuit pour les personnes accompagnées, peu importe leur situation professionnelle ou leur niveau de ressources. Que ce soit pour faire une demande d'étalement de crédit, rédiger un courrier à sa banque, recourir à un droit, ou tout simplement faire le point sur ses dépenses, il est possible de contacter un Point conseil budget.

### Des associations bretonnes labellisées

Parmi les associations de défense des consommateurs, plusieurs sont labellisées PCB, notamment : Familles Rurales, l'UDAF et l'AFOC.

Vous avez besoin d'un accompagnement pour vous aider à maîtriser votre budget ? Vous trouverez certainement un Point conseil budget près de chez vous. Retrouvez la liste sur le site du Ministère des solidarités et de la santé :

**[solidarites-sante.gouv.fr/affaires-sociales/lutte-contre-l-exclusion/PCB](https://solidarites-sante.gouv.fr/affaires-sociales/lutte-contre-l-exclusion/PCB)**



Article rédigé par la Maison de la consommation et de l'environnement (Mce) – CTRC Bretagne – 48 Bd Magenta – 35000 Rennes – 02 99 30 35 50 – [info@mce-info.org](mailto:info@mce-info.org) – [www.mce-info.org](http://www.mce-info.org)

## ▶ Arnaque aux faux RIB dans les boîtes mails

**Un type d'escroquerie d'un nouveau genre visant à falsifier le courriel d'un professionnel pour envoyer un RIB frauduleux accompagné d'une vraie facture sévit actuellement. La vigilance est donc de mise.**



### Le mode opératoire

Une entreprise ou une personne vous adresse un courriel vous demandant de l'argent avec, en pièces jointes, un RIB et une facture, afin d'opérer un virement sur son compte bancaire. Le message est alors intercepté par un pirate qui en reproduit le contenu à l'identique et joint la facture d'origine. Seuls changent l'adresse de l'expéditeur et le RIB appartenant à l'escroc. Le courrier initial est donc remplacé par le contenu frauduleux et une fois le virement effectué sur le compte illicite, le paiement sera perçu par le pirate et non par le créancier. Une arnaque très bien rôdée et difficile à détecter.

### Quelques conseils pour ne pas se faire piéger

→ Afin d'éviter d'être la cible d'une telle attaque, mieux vaut privilégier les échanges de coordonnées bancaires en face à face ou oralement ;

→ Si ce n'est pas possible, en cas d'envoi par courriel, vérifiez scrupuleusement l'adresse e-mail de votre interlocuteur ;

→ Il faut demander également au professionnel ou à la personne dont vous êtes débiteur le nom de sa banque et, en cas de doute, son adresse e-mail. Avant d'effectuer le virement, il faut le prévenir et lui demander confirmation du versement de la somme sur son compte dès réception.

En cas d'arnaque avérée, les chances de pouvoir être remboursé sont malheureusement très minces. Mais vous pouvez vous rapprocher d'une association de défense des consommateurs qui pourra vous aider dans vos démarches.

Article rédigé par la Maison de la consommation et de l'environnement (Mce) – CTRC Bretagne – 48 Bd Magenta – 35000 Rennes – 02 99 30 35 50 – [info@mce-info.org](mailto:info@mce-info.org) – [www.mce-info.org](http://www.mce-info.org)

## 🎬 RPI Public

### Ecole maternelle Bécherel/Longaulnay



59 élèves sont scolarisés cette année à l'école maternelle. Les élèves de grande section ont profité du beau temps d'octobre pour se rendre au château de la Hunaudaye. Après la fabrication de leur bouclier, Guillaume les a emmenés visiter tout le château et ils ont ainsi découvert la vie des chevaliers et des seigneurs au Moyen Âge. Le pique-nique devant le château a beaucoup plu aux enfants. En novembre, nous avons accueilli la Cie La Malle Théâtre, qui nous a proposé le spectacle Animalium, d'après le carnaval des animaux de St-Saëns. Dans le cadre du nouveau projet d'école, les élèves découvriront tout au long de l'année le patrimoine local et le paysage qui les entoure. En voici quelques représentations en arts visuels.



Les parents qui souhaitent scolariser leur enfant pour l'année scolaire 2022-2023 sont priés de prendre rendez-vous auprès de la directrice au 02 99 66 77 58.



### Ecole de Miniac-sous-Bécherel

Cette année, les 63 élèves de CP, CE1 et CE2 de l'école de Miniac-sous-Bécherel auront pour fil conducteur dans leurs projets les animaux. C'est dans ce cadre que l'école de musique de Tinténiac nous accompagne chaque vendredi pour chanter ce thème. Une classe de CP a visité la ferme laitière de la famille Mainfray à Miniac, qui nous a accueillis chaleureusement cette année encore. Ils se sont aussi rendus à l'écomusée de la Bintinais à Rennes, pour une animation sur la vache. Le 16 décembre, toutes les classes ont découvert l'exposition « Han PSI » à la Maison du livre de Bécherel. Ils ont également rencontré l'artiste Elize Ducange et participé à des ateliers de typographie. D'autres projets nous attendent encore comme les animations sur l'eau avec la Maison de la Rance, la classe découverte et le stage poney.

## ▶ APE du RPI public



L'assemblée générale extraordinaire de l'association des parents d'élèves du RPI des écoles publiques s'est tenue le samedi 20 Septembre à 19h30 à l'école publique de Bécherel.

recherche de bénévoles.

Contact : [aperpibecherel@gmail.com](mailto:aperpibecherel@gmail.com)

Sites web :

<https://assoparentseleves.wordpress.com>

<https://www.facebook.com/aperpipublic/>

Le nouveau bureau a été élu et se compose comme suit :

- Présidente : RYO Hélène
- Vice-présidente : EVEN Céline
- Trésorière : FALHUN Amélia
- Trésorier adjoint : MERDRIGNAC Ronan
- Secrétaire : BATTINI William
- Secrétaire adjoint : SAMSON Nicolas

Après cette année et demie un peu particulière en termes d'événements pour les enfants, l'APE reprend ses activités sur une base plus festive ! La fête de Noël s'est tenue le dimanche 5 décembre à Cardroc avec distribution de commandes de repas. Le loto s'est déroulé le dimanche 16 janvier. La distribution de viennoiseries le dimanche 27 février. Le carnaval aura lieu le samedi 26 mars ainsi que la remise de commandes de saucissons. La boum, habituellement organisée avant les vacances de la Toussaint, a été repoussée au 13 mai compte tenu de la situation sanitaire. Enfin, la fête des écoles se tiendra le samedi 11 juin. Le planning est chargé en activités. Aussi, n'hésitez pas à rejoindre l'APE qui est toujours à la



## ▶ RPI Privé Bécherel / La Chapelle-Chaussée

Depuis le début de l'année, toutes les classes ont réalisé des projets. Pour l'école de La Chapelle-Chaussée, les deux classes ont travaillé autour des formes géométriques et ont réalisé des œuvres avec des découpages et des coloriages.

Ils ont fait une cueillette automnale pour réaliser des cadres avec leur butin.

Les CE1/CM1 sont allés au théâtre pour voir le spectacle "Lhasa" de la compagnie Artoutaï.

Les CE2/CM2 ont coopéré pour résoudre un "escape game" et trouver une potion contre les mauvaises notes.

Dans le cadre du Téléthon, le 3 décembre, les enfants sont allés courir pour récolter des fonds. Chacun de leur tour de course leur a rapporté des dons qui ont été reversés au Téléthon.

Pour la fin de l'année, toutes les classes sont allées au cinéma et ont ainsi fêté dignement l'arrivée des vacances. Les enfants de la Chapelle-Chaussée ont vu Pat Patrouille et ceux de Bécherel ont vu Encanto, le dernier Disney.



Les inscriptions pour la nouvelle rentrée scolaire sont ouvertes au RPI de l'école privée La Chapelle-Chaussée/Bécherel. Si vous êtes intéressé(e)s, n'hésitez pas à nous contacter au 02.99.45.88.27 ou au 02.99.66.77.92. Mail : [ecolepriveelasagesse@orange.fr](mailto:ecolepriveelasagesse@orange.fr)

**PORTES OUVERTES**



Le vendredi 25 Mars de 17h à 19h30 à l'école la Sagesse à la Chapelle-Chaussée et à l'école Notre-Dame à Bécherel.



## ▶ L'ADMR du Pays de Bécherel

**L'ADMR du pays de Bécherel apporte ses services journaliers à domicile : accompagnement des personnes âgées et/ou en situation de handicap, portage des repas, aide aux familles (mamans malades, parents pour garde d'enfants à domicile en horaires atypiques), entretien de la maison (50 % de déductions fiscales) mais aussi la télé-assistance, les visites ou encore les animations avec les bibliothèques.**

L'association est gérée par des bénévoles qui contribuent à la bonne marche des services et assurent la gestion du personnel qui intervient à domicile. Une encadrante de proximité, salariée de la fédération ADMR, est mise à disposition de l'association. Deux assistantes techniques de plannings (une de la fédération ADMR et l'autre salariée de l'association), assurent la planification des interventions ainsi que l'accueil téléphonique et physique. Avec les intervenantes à domicile, ce sont

35 salariés qui gravitent au sein de l'association, entreprise à part entière de l'économie sociale et solidaire.

Le Covid-19 a mobilisé les branches des services à la personne et nos politiques sur une vraie reconnaissance salariale de ces métiers à domicile. L'avenant 36, mis en application au 1er septembre 2021, indemnise les temps de déplacements entre deux prestations successives. L'indemnité kilométrique a été revalorisée et est passée de 0,35 € à 0,40 €/km. L'avenant 43, entré en vigueur au 1<sup>er</sup> octobre, vient également de revaloriser les rémunérations et de promouvoir le parcours professionnel via une vraie reconnaissance des compétences.

Pour rappel, l'association a acquis en novembre 2020, dix-neuf véhicules mis à disposition de nos équipes.

Le projet de construction dans la Z.A. d'Irodouër avance selon le calendrier établi et permet d'envisager un transfert au premier trimestre 2022.

Nous tenons à remercier vivement la commune d'Irodouër pour sa confiance et pour les deux sites mis à disposition de notre association : le pôle du lavoir pour le portage des repas et le sous-sol de la mairie pour la voiture dédiée au portage. Cet investissement, pour lequel la fédération ADMR départementale s'est portée caution, va permettre de regrouper l'ensemble des services et équipements sur un même site : bureaux, chambre froide, garage. Ce projet est une véritable reconnaissance pour toutes celles et ceux qui ont contribué à son implantation et à son développement.



**Pour toute demande, contacter l'ADMR au 02 99 39 89 51 ou par mail : [becherel.asso@admr35.org](mailto:becherel.asso@admr35.org)**



## ▶ La saison culturelle du **SIM** à Bécherel

Le syndicat mixte de musique "Ecole de Musique du SIM" est une structure publique composée de :

- La communauté de communes de la Bretagne Romantique ;
- La communauté de communes de Saint Méen/Montauban (pour les communes d'Irodouër et de St Pern) ;
- Les communes de Bécherel, La Chapelle-Chaussée, Langan, Miniac-sous-Bécherel et Romillé (Rennes Métropole).

Les cours sont dispensés en fonction du nombre d'élèves sur les communes de Bécherel, Combourg, Langan, Mesnil-Roc'h, Tinténiac et Romillé.

Forte de ses 700 élèves et de ses nombreuses propositions pédagogiques, l'équipe pédagogique impliquée du SIM s'inscrit comme un acteur culturel majeur du territoire. Elle a pour objectif principal de permettre à chaque habitant, et plus particulièrement aux publics les plus éloignés des

pratiques artistiques et culturelles, de bénéficier d'une offre musicale de qualité.

Les missions du SIM se déclinent en quatre axes principaux :

- La sensibilisation ;
- L'enseignement ;
- Le développement des pratiques amateurs ;
- L'animation culturelle du territoire.

La saison culturelle du SIM s'est achevée à Bécherel avec le conte électro-pop LAHSA le 15 octobre dernier au théâtre de la Roncette. L'orchestre à cordes du SIM partageait alors la scène avec la Cie Artoutaï pour le plaisir des petits et des grands.

**Pour plus d'informations : 02 99 84 01 88**  
[contact@simecoledemusique.com](mailto:contact@simecoledemusique.com)  
[www.simecoledemusique.com](http://www.simecoledemusique.com)



## ▶ Via bécherel

Une nouvelle association a vu le jour à Bécherel en novembre dernier. Son nom ? Via Bécherel. Elle a pour objectif de fédérer les propriétaires d'hébergements touristiques (chambres d'hôtes, gîtes, campings...) sur le secteur de Bécherel et des communes avoisinantes, dans un rayon d'environ 10 km.

Bécherel, en tant que Petite Cité de Caractère de Bretagne et Cité du Livre, est devenue une destination attrayante pour le tourisme. L'offre d'hébergements touristiques s'en trouve de plus en plus étoffée.

Suite à une première réunion d'information, les promesses d'adhésions sont très encourageantes et démontrent qu'il y avait de réelles attentes en ce sens.

Un site internet et une visibilité sur les réseaux sociaux devraient être mis en place dans le courant de l'année 2022. D'ores et déjà, si vous souhaitez des informations, vous pouvez nous joindre à l'adresse [viabecherel@gmail.com](mailto:viabecherel@gmail.com) ou au 06 83 82 59 43.

## ▶ Les Archers de Caradeuc

**Grâce aux forums des associations d'Évran et de St Pern, où le club a pu présenter ses activités, nous avons fait le plein de nouveaux adhérents.**

Ceux-ci ont pu découvrir et apprécier le nouveau mur de tir installé dans la grande salle juste avant le début de la pandémie. Une fois les restrictions et interdictions levées, ce mur a prouvé toute son utilité.

Nous souhaitons donc à tous nos adhérents une bonne saison de tirs réussis et de flèches qui atteignent leurs cibles.

---

**La commune de Bécherel a accordé une subvention exceptionnelle de 500€ pour la réalisation de ce mur de tir.**

---

Les entraînements ont donc repris depuis début septembre, les lundis de 18 à 19h et les mercredis de 18 à 20h à la salle des Hauts-Lieux de Bécherel.

Mercredi 22 décembre, nous avons organisé une soirée festive avec un "passage de flèches" (distinctions) et un "tir au cadeau de Noël". Le retour de nos adhérents a été très positif et a souligné la bonne ambiance qui règne au club.

Si vous êtes intéressés par la pratique du tir à l'arc ou passionnés de toxophilie, il est encore possible de venir nous

rejoindre à partir du mois de mars. Nous pourrions vous proposer une licence "découverte" à 45€ (n'ouvrant pas droit aux concours) au lieu des 110€ pour une licence à l'année accordée par la FFTA (Fédération Française de Tir à l'Arc).

**Fred, secrétaire.**

**Tél. : 06 64 81 75 49**

**Mail : [archers.caradeuc@gmail.com](mailto:archers.caradeuc@gmail.com)**



## ▶ Troupe "A rideau ouvert"

La troupe "A rideau ouvert" n'a jamais aussi mal porté son nom que depuis deux ans puisque le rideau est resté fermé. Et pourtant, en 2020, nous devions fêter les 30 ans de la troupe. Quel dommage !

Mais, mais, mais... Nous sommes toujours là !

La question s'est posée, en septembre dernier, de savoir si nous devions ou pas préparer une pièce pour le mois de novembre. Devant les incertitudes liées à la crise sanitaire, nous avons décidé de reporter notre spectacle pour 2022.

Au mois de janvier, nous nous sommes retrouvés autour d'une galette des rois et nous nous sommes remis au travail. Nous allons vous préparer une comédie désopilante.

Alors rendez-vous en novembre prochain au théâtre de Bécherel.

En attendant, prenez soin de vous.





## ► Anim'âge

L'association "Anim'âge ensemble" intervient auprès de nos aînés dans le cadre d'un partenariat avec la maison de retraite. Elle propose et finance un certain nombre d'activités pour le bien-être des résidents.

Un projet de mise en mots mêlant imaginaire, bienveillance et sollicitations douces a été initié. Intitulé "Des voyages en mots et éclats de lumière", il est orchestré de main de maître par Virginie David et Isabelle Le Texier. Les productions sont consignées au fur et à mesure dans un cahier qui est consultable dans le hall.



L'association propose une sortie piscine une fois par mois à Tinténiac avec Tony. Elisabeth, esthéticienne diplômée, intervient également une fois par mois. Des séances "bien-être" (réflexologie, massages, relaxation) sont régulièrement assurées par Isabelle.

Mais aussi des spectacles, des conférences, de la médiation musicale et de la gym douce avec Ciro et l'ASR de Romillé.

Pour 2022, l'association proposera un atelier argile/poterie et envisage d'étoffer son projet "bien-être". Un objectif ambitieux qui a un coût et qui fera l'objet d'une demande de subventions, voire d'un appel aux dons.



## 🎵 Regards de Mômes



### → Regards de Mômes en bref

Depuis 2011, inscrits dans une démarche culturelle, écologique et d'éducation populaire à destination des familles, nous nous rassemblons pour poser un regard de mômes sur notre quotidien et imaginer d'autres "demains". Merci à vous pour cette nouvelle année partagée.

### → Bilan de l'année 2021

L'année 2021 a été pour nous, comme pour vous, une année très particulière. Elle nous a cependant permis d'imaginer une nouvelle place pour les enfants dans Regards de Mômes.



### 🎵 Le Môme Concert

Les mômes de Regards de Mômes ont fait le choix de porter eux-mêmes un événement cette année. Nous les avons accompagnés toute l'année pour les aider à mener à bien ce projet. Ce groupe de mômes de 7 à 16 ans a organisé "Le Môme Concert" le vendredi 9 juillet.

C'est le Groupe "La Gâpette" qui a joué pour le goûter et l'apéro devant 300 personnes que les Mômes ont accueillies dans les jardins du Thabor.

Une très belle réussite ! Petits et grands ont pu profiter d'un vrai moment de convivialité et de partage.



## Programme 2022

Nous souhaitons proposer en 2022, dans les communes voisines de Bécherel, des rendez-vous autour d'ateliers Zéro Déchets, de Fresques du climat et de moments de convivialité en musique autour d'un verre à partager.

### 🕒 La fête du livre

Les 16, 17 et 18 avril, Regards de Mômes sera à nouveau partenaire de la Maison du livre. Nous proposerons des ateliers à destination des familles et un espace détente avec bar sur la place des Halles.

### 🕒 Mômement Concert, ouverture d'Ô Jardins Pestaculaires

Le 8 juillet, les mômes de Regards de Mômes ouvriront le festival Ô Jardins Pestaculaires avec la 2<sup>ème</sup> édition du Mômement Concert pour un public adulte et familial.

Les 9 et 10 juillet, nous nous retrouverons aux jardins, avec au programme : ateliers, concerts, spectacles, détente, plaisir et partage en famille.

### 🕒 Lieu de formation et bricolage

Tout au long de l'année, nous proposerons des formations ouvertes à tous : ateliers de cuisine végétale, ateliers fresque du climat, ateliers pâtisserie... Nous organiserons également, comme chaque année, des week-ends bricô/décô, qui sont l'occasion de se rencontrer et de partager ensemble nos utopies créatives.

Alors, restez connectés sur notre page fb et sur notre site pour découvrir en avant-première les surprises que nous vous concoctons pour 2022.



### 🕒 Ô Jardins Pestaculaires

La crise sanitaire se poursuivant, nous n'avons eu de cesse de chercher un format qui nous permette de proposer un festival dans les jardins. C'est ainsi que la 10<sup>ème</sup> édition de Ô Jardins Pestaculaires a pu se tenir les 10 et 11 juillet.

En plus des festivaliers, la pluie s'est invitée sur cette édition. Armés de leurs bottes et capes de pluie, plus de 1600 festivaliers sont venus profiter de ces deux jours de spectacle et d'ateliers. Une 10<sup>ème</sup> édition inoubliable. Nous avons pu proposer :

- Six représentations du spectacle Cabanes par la Cie Erezance (à destination des enfants de 0 à 3 ans) dans les locaux de la Maison du Livre avec laquelle nous sommes en partenariat depuis le début ;
- Trois représentations de Sandy et le vilain Mc Coy par la Cie Acid Kostik ;
- La Cie MO3 était présente tout le week-end pour pimenter le festival d'"impromptus de la balle", deux jongleurs accompagnés d'un musicien ;
- Le groupe Oduende (quintet de jazz manouche) sillonnait les jardins pour remplir nos oreilles de musique ;
- Marie Chiff'mine qui était déjà présente lors de la 1<sup>ère</sup> édition du festival a également passé son week-end à conter ses histoires d'ici et d'ailleurs ;
- Deux concerts "Les vacances Zones ABC" de Rit Qui Qui, le samedi et "SOS Dragons" de NORKitto le dimanche ont clôturé le festival.

2021 a également été l'occasion pour les membres de l'association de commencer à se former au Théâtre de L'opprimé et au Théâtre Forum avec l'association Actor de Rennes.

### → Nous rejoindre

Nos projets vous intéressent? Vous souhaitez nous rejoindre dans cette folle aventure ou tout simplement en discuter? Retrouvez notre collectif en prenant directement contact avec nous lors de l'un des événements que nous organisons ou sur notre site internet.

Nous sommes impatients de vous retrouver pour partager cette année avec vous, son lot de rencontres, d'échanges et de bonnes surprises.

### → Contact et renseignements

- 🕒 Site internet : [www.regardsdemomes.fr](http://www.regardsdemomes.fr)
- 🕒 Page Facebook : [Regards de Mômes](#)
- 🕒 Mail : [regardsdemomes@gmail.com](mailto:regardsdemomes@gmail.com)
- 🕒 Tél : 06 95 02 66 56



## 📖 Bibliothèque municipale



### Le réseau des bibliothèques du Pays de Bécherel c'est :

- ▶ Une inscription gratuite / une seule carte pour les trois bibliothèques de Bécherel, Miniac-sous-Bécherel et La Chapelle-Chaussée / 10 € d'adhésion par famille pour les habitants d'autres communes.
- ▶ Accédez à votre compte sur <https://reseau-paysdebecherel.bibenligne.fr/>
- ▶ Accédez aux ressources numériques sur <https://www.lesmediatheques-rennesmetropole.fr/>

### Animations proposées :

#### → Grainothèque

Une boîte à graines où vous pouvez déposer, prendre et partager vos graines toute l'année. La bibliothèque propose régulièrement des sélections thématiques sur le jardinage et les plantes.

#### → Bébé bouquine

Une fois par mois le vendredi matin. Ouvert à tous sans condition d'inscription à la bibliothèque. Rendez-vous lecture pour les tout-petits de 0 à 3 ans avec Solène et sa poule Cocotte. Une animation gratuite organisée par le Syndicat Intercommunal de la petite enfance.

Renseignements : 02 99 68 27 52 / 06 19 12 30 92

#### → Rendez-vous aux jardins

Expositions, ateliers parents enfants, poésie au jardin, concours photos, diaporama en ligne, différentes animations ont rythmé ces moments autour du jardin sur la commune de Bécherel !

#### → Exposition

Lieu de passage pour les familles, la bibliothèque expose ! Vous avez pu voir, en 2021, des photos de petites bêtes et de jardins, les œuvres du concours photo du Rendez-vous aux jardins. Merci aux artistes participants !

- ▶ Pour plus d'infos sur la bibliothèque, sur les dates des animations et des séances de lectures, rendez-vous sur facebook / Réseau des Bibliothèques du Pays de Bécherel.
- ▶ Nous recherchons d'autres bénévoles pour assurer de temps en temps la permanence du mercredi après-midi de 16h à 18h. Merci d'avance !
- ▶ Ouverture : Mercredi/vendredi 16h - 18h Samedi 10h - 12h



## 🎬 La Roncette au théâtre de Bécherel : ça continue en 2022 !



Depuis presque quatre ans, les habitants de Bécherel font vivre le théâtre de l'Espérance aux côtés de l'association École Parallèle Imaginaire (EPI). Cette collaboration fertile a donné lieu à des événements festifs, artistiques et collectifs qui ont rassemblé petits et grands de Bécherel et des communes voisines. En juin dernier, l'association La Roncette a pu officiellement voir le jour, animée par un collectif d'habitants engagés dans le projet culturel développé autour du théâtre.

L'association EPI, originellement missionnée pour accompagner la mise en place du projet durant trois ans, est aujourd'hui parvenue au bout de sa mission et s'en va vers de nouvelles aventures. Nous la remercions pour l'énergie et l'impulsion données par ses membres fondateurs afin que tout cela devienne possible.

C'est désormais la Roncette qui va animer le projet autour du théâtre, en s'associant aux habitants, aux

partenaires et aux artistes pour y déployer des propositions variées tout au long de l'année. Ainsi, en 2022, des artistes seront accueillis (en résidence ou pour présenter leurs spectacles). Des temps conviviaux seront convoqués et des séances de cinéma seront proposées. L'association poursuivra son action autour de la culture d'un jardin collectif dans une parcelle mise à disposition par la municipalité de Bécherel.

La Roncette désire continuer à inventer avec les habitants pour mettre en place de nouveaux moments culturels et conviviaux.

Dès cet hiver, vous pourrez retrouver notre agenda qui s'invente petit à petit, à commencer par des soirées jeux, une séance de cinéma accueillie à la Maison du Livre, un accueil en résidence de la Cie Bulles de Zinc et des lectures pour enfants dans l'espace public.

Quand les jours rallongeront, les résidences de compagnies se

feront plus nombreuses et une programmation de spectacles vous sera proposée à Bécherel et aux alentours. La Roncette souhaite poursuivre la mission d'animer le territoire en proposant, ici et là, des spectacles, des lectures, des rencontres et des partenariats.

L'association porte un projet pluridisciplinaire collectif, culturel et itinérant, qui continuera de s'inventer au gré des rencontres, des personnes et des découvertes. Vous êtes intéressés pour mieux comprendre ou participer à la vie de l'association ? Discutons-en lors des événements organisés ou en prenant rendez-vous !

Enfin, pour être certain d'être informé de nos actualités, n'hésitez pas à visiter notre site internet [www.laroncette.fr](http://www.laroncette.fr), à vous inscrire à notre newsletter ou encore à nous suivre sur facebook ou sur l'application IntraMuros.



## Retour sur l'année culturelle de la municipalité

**Malgré un contexte sanitaire toujours aussi difficile, nous avons pu vous proposer tout au long de l'année écoulée des moments festifs riches en convivialité.**

Deux artistes ont été reçus en résidence au mois de mai dans le cadre de "l'art dans les cités" : Miléna Picard et Julien Mortimer. Ces deux artistes de la BD sont venus compléter chez nous leur parcours qui consistait à croquer, sous forme de bandes dessinées, les petites cités de caractère de Bretagne.



*Lectures au jardin*

Le mois de juin fut également l'occasion de vous proposer plusieurs moments culturels : les lectures au jardin, à l'initiative du réseau des bibliothèques, ainsi que le rendez-vous incontournable des artistes toujours aussi attachés à dessiner ou à peindre notre jolie cité dans le cadre du concours "Couleurs de Bretagne".

Nous vous avons également invités à assister, le 9 juin à la Maison du livre, à une projection de l'opéra "La chauve-souris" de Johann Strauss en simultané avec l'Opéra de Rennes. En juillet, les chanteurs, musiciens et danseurs de l'ensemble vocal de la Ménestraudie se sont produits dans les rues de notre cité, dans le cadre d'un rendez-vous désormais fidèle.



*La Ménestraudie*

Nous avons été heureux de renouer avec la foire à la volaille, au mois de novembre, presque comme par le passé. Les producteurs nous ont démontré leur attachement à cet événement et les fidèles visiteurs, quoique peut-être un peu moins nombreux que d'habitude, n'ont pas boudé leur plaisir d'acheter leurs produits favoris.

Pour finir, en collaboration avec le comité des fêtes, nous avons organisé une fête de Noël : les lettres au Père-Noël, le concours de dessins et l'après-midi de Noël avec la calèche, un atelier maquillage, du vin chaud et du chocolat chaud pour le plus grand plaisir des petits et des grands.



*La foire à la volaille*

## 🕒 Des nouvelles de l'EPI

Depuis 2018 et jusqu'à la fin de l'année 2021, l'Ecole Parallèle Imaginaire a réinventé le théâtre de Bécherel avec un collectif d'habitants et d'habitantes du territoire. En 2021, l'EPI a initié deux grands événements dans la commune de Bécherel et dans les communes alentour. Nous voulions revenir sur ces deux moments marquants.



### 🕒 LE PAYS

Pendant un an, sept artistes, paysagistes et agronomes ont arpenté, interrogé et balisé les frontières imaginaires d'un nouveau "Pays" par la création d'un sentier qui traverse les communes de Bécherel, Cardroc, Les Iffs, Longaulnay, Miniac-sous-Bécherel, Plouasne et Saint-Pern. Les 5 et 6 juin 2021, plus de cent marcheurs et marcheuses ont fait le tour de ce massif granitique pour inaugurer un sentier à l'occasion d'une randonnée artistique de deux jours et une nuit. Au gré de cueillettes, de chants et de spectacles donnés par des acteurs amateurs et professionnels, cette expédition collective a donné naissance au PAYS. Un "festin souterrain", une veillée et un bivouac ont été organisés le samedi soir dans la ferme d'Hervé Le Perff, paysan-boulangier à Miniac-Sous-Bécherel. Pour préparer cette grande marche festive,

des ateliers de céramique (menés par Élise Ducange), de théâtre (proposés par Simon Gauchet), d'écriture (inventés par Morgan Floch en partenariat avec la Maison du livre) ont eu lieu en amont.

Puis durant tout l'été, près de quatre-vingts marcheurs ont arpenté le sentier du PAYS, seuls ou à plusieurs, en empruntant gratuitement un guide de marche disponible dans plusieurs lieux du territoire.

Le photographe bécherellais, Freddy Rapin, a immortalisé les visages et les paysages du PAYS. Pendant plusieurs mois, vous avez pu découvrir ses photographies déployées en grand format et à ciel ouvert à Bécherel dans une exposition imaginée par la Maison du livre. Nous espérons aujourd'hui que le sentier va continuer à vivre.



### 🕒 PAIENS PAILLETES

Les 30, 31 juillet et 1<sup>er</sup> août 2021 vous avez pu voir débarquer dans la commune une joyeuse fête de théâtre et de paysage : Païens Paillettes. Elle était initiée par trois compagnies émergentes et investies en Bretagne : la Famille Walili, l'Instant Dissonant et l'École Parallèle Imaginaire. C'est au théâtre de Bécherel que ces trois compagnies se sont rencontrées en 2020 et 2021. C'est à partir de ce théâtre, ouvert sur le paysage de Bécherel, que s'est inventé un festival autour de nos rites collectifs. En 2021, il a proposé sept représentations (dont deux créations), deux sorties de résidence, une fête foraine, trois concerts et deux soirées festives. Beaucoup d'acteurs amateurs et de bénévoles du territoire se sont fortement investis pour permettre à cette fête d'avoir lieu. Près de cinq cents personnes y ont assisté, mais environ deux cents réservations ont dû être refusées à cause des jauges limitées.





## 📺 Maison du livre de Bécherel

### Coup de projecteur sur l'accueil des groupes

**S'éveiller à la culture, cela s'apprend ! Pour répondre à sa mission d'éveil à l'art, la Maison du livre accueille de nombreuses écoles.**

La Maison du livre multiplie les accueils de classes et de groupes, une façon conviviale et ludique de découvrir l'art dès le plus jeune âge. Dès la réouverture des lieux culturels, la Maison du livre a accueilli à bras ouverts les visiteurs, dont de nombreux groupes scolaires. Entre mai et décembre, ce sont 645 élèves de tous niveaux qui ont franchi les portes de la Maison du livre. De Bécherel mais aussi des écoles des communes voisines (Miniac-sous-Bécherel, Irodouër, La Baussaine, Bédée, Plouasne) ou même d'un peu plus loin (Vignoc, Mordelles, Evran, Broons). Ont aussi été accueillis les plus grands des Maisons familiales et rurales de Hédé-Saint-Symphorien et de Montauban, des collèges de Tinténiac et de la Mézière et du lycée professionnel Abbé Pierre de Tinténiac.



#### 📺 Une visite avec ma classe, comment ça se passe ?

En amont, un contact est pris entre l'enseignant et Claire Moreau, médiatrice à la Maison du livre. La journée est imaginée en prenant en compte l'âge des enfants et l'objectif pédagogique de l'enseignant.

De la petite section de maternelle à la terminale, un accueil adapté est proposé pour découvrir une exposition avec une visite commentée. En 2021, l'exposition Curieuse ! a permis de découvrir le Pays des merveilles et des cabinets de curiosité. L'exposition Han Psi a permis de découvrir un artiste breton, et d'appréhender la création de l'outil au tableau.



*Delphine Jacquot, une illustratrice invitée par la Maison du livre, rencontre une classe de Plouasne.*

Des ateliers peuvent compléter la découverte des expositions et permettent d'aller à la rencontre de ceux qui font les livres. Connaître la vie d'un livre, en particulier celle du livre d'occasion dans la librairie Abraxas Libris, découvrir la reliure traditionnelle avec Stéphanie Thomas, apprendre la calligraphie avec Michèle Cornec, concevoir un petit livre "maison" avec Elize Ducange, s'initier à la bande dessinée sous le trait de Laurent Houssin, au graphisme, à la sérigraphie... Autant de propositions faites par les professionnels de Bécherel pour susciter la curiosité des enfants.

La visite des classes à la Maison du livre est également l'occasion de passer la journée à Bécherel. En plus de rencontrer les libraires, artistes et artisans de Bécherel, les enfants et adolescents découvrent de façon ludique le patrimoine de notre Petite cité de caractère. Grâce à une enquête policière (une gazette créée par l'auteur-illustrateur Laurent Houssin), les enfants découvrent, en autonomie, les ruelles et l'histoire de Bécherel.

→ **En 2022, des thématiques variées nous emmènent aux quatre coins des livres**

📺 **De janvier à avril** : la BD à l'honneur. Un collectif d'auteurs de bandes dessinées s'empare des lieux pour une exposition sur la revue dessinée La Vilaine. Parmi eux, Lomig, auteur en résidence à la Maison du livre.

📺 **En mars**, ce sera l'exposition l'Art dans les cités, en collaboration avec la commune de Bécherel, qui commencera son itinérance par

la Maison du livre. Elle s'installera ensuite dans chacune des Petites Cités de caractère de Bretagne.

📺 **Au printemps** : En garde ! Une exposition sonore inédite et conçue pour la Maison du livre pour (re) découvrir Les Trois mousquetaires d'Alexandre Dumas. Une façon originale de rencontrer ce roman classique et dynamique qui s'adresse à tous.

📺 **Durant l'été** : Est-ce que tu viens pour les vacances ? L'art de s'envoyer des nouvelles d'ici et d'ailleurs. C'est désormais un rendez-vous incontournable : les expos de la Maison du livre débordent dans les rues et jardins de Bécherel... Cette année, avec de l'art postal et des photos (entre autres), on se donne des nouvelles !

📺 **A l'automne**, une exposition de tissage de papiers, tout en finesse et en poésie. Ilann Vogt, tisseur de papier, nous proposera ses sculptures, œuvres de papier élégantes et fragiles, comme de la dentelle.

→ **Des rendez-vous réguliers, pour tous et gratuits**

📺 **Chaque premier dimanche du mois, jour de marché du livre dans le centre ancien**, la Maison du livre propose un spectacle, un ciné-concert, du théâtre, du conte, un film...

📺 **Les ateliers du mercredi** : chaque mercredi pendant les vacances scolaires, des ateliers de pratique artistique sont proposés pour s'initier et créer en toute simplicité.



*Batik indonésien - atelier de Mélanie Dusarse*

## → Salons, festivals et fêtes : des événements qui nous relient

🕒 **À vos agendas ! La Fête du livre les 16/17/18 avril et la Nuit du livre le samedi 6 août sont les deux rendez-vous incontournables du livre à Bécherel.**

Amis, familles, lecteurs ou pas, il y en a pour tous les goûts et pour toutes les envies ! Tout au long de l'année, les Journées du patrimoine, le salon du livre gourmand lors de la Foire à la volaille, Partir en livre l'été, les festivals Mythos, Travelling ou le Grand Soufflet sont autant de rendez-vous à partager seul, entre amis ou en famille, pour découvrir les livres, les écritures et leurs auteurs sous une forme inédite.

La Maison du livre est ouverte toute l'année du mardi au vendredi de 10 à 13h et de 14h à 18h + le premier dimanche du mois de 14h à 18h + les week-ends des vacances scolaires de 14h à 18h

La Maison du livre est un lieu d'éveil à la culture. Tout y est gratuit et pour tous.

Pour nous contacter : 02 99 66 65 65 – maisondulivre@rennesmetropole.fr

Notre site internet : maisondulivredebécherel.fr

**Les 16, 17 et 18 avril 2022,  
tout Bécherel se réunit autour de la Fête du livre**

*Préparée avec des libraires, artisans et artistes de la Cité du livre et des associations de Bécherel, elle aura cette année pour thème "L'écrire et le dire".*



*L'occasion de rencontrer des écrivains-chanteurs, à moins que ce ne soit des chanteurs-écrivains ? Pour entendre des textes déclamés, lus à voix haute, slamés, chant-signés, murmurés ou hurlés, cette année, les livres sortent des pages et s'entendent !*

*Des massages sonores aux petits déjeuners littéraires, en passant par les concerts et déclamations, laissez-vous dire des belles paroles au creux de l'oreille. Place aux surprises à découvrir dans les rues et jardins de Bécherel, à la Maison du livre et autour du grand marché aux livres anciens et d'occasion qui dure trois jours.*

## À vos agendas 2022

🕒 **le 4 mars**

**Vernissage et début  
d'exposition BD  
à la Maison du Livre**

🕒 **1<sup>er</sup> mai**

**Couleurs de Bretagne**

🕒 **3 juillet**

**Concert de la Ménestraudie**

🕒 **20 novembre**

**Foire à la volaille et aux  
produits du terroir**

## Bécherel, Cité du Livre

Notre activité en 2021 a été limitée par la pandémie. La Fête du Livre a malheureusement dû être annulée. Mais nous avons pu maintenir la Nuit du Livre, en août. Malgré une pluie incessante, le public est venu nombreux. Nos adhérents continuent de travailler et d'ouvrir dans ces conditions difficiles.

Nous espérons que l'année 2022 sera meilleure pour toutes et tous, et que la Fête du Livre, la Nuit du Livre et les marchés mensuels pourront se dérouler normalement avec des transports en commun qui desservent dorénavant notre petite cité le dimanche, lui apportant animation et notoriété.

Le projet de Salon du Livre Ancien à Rennes a dû aussi être reporté. Nous espérons pouvoir l'organiser cette année. Nous étudions également, si cette manifestation a lieu cette année, la possibilité de participer au festival "Étonnants Voyageurs" à Saint-Malo. Nous entendons participer ainsi au dynamisme économique et culturel d'une commune où il fait bon vivre.

**Michel Génin et Didier Sedon,  
co-présidents**

FE

**BÉCHEREL**  
MAISON DU LIVRE

Tout public  
Gratuit

**16 · 17 · 18**  
avril  
2022

TE

DU

**& l'écrire  
le dire**

EXPOSITIONS  
ATELIERS  
ANIMATIONS  
LECTURES  
MUSIQUES  
MARCHÉ AUX LIVRES

LI

VER



Bécherel

Ille & Vilaine

Bretagne

MAISONDU LIVREDEBECHEREL.FR

METROPOLE  
Rennes  
vivre en intelligence

crédit : daniel gregoire.com